



Zero Waste Europe a été fondée afin de donner l'opportunité à tous de repenser leur relation vis-à-vis des ressources. Dans un nombre de plus en plus important de régions, des groupes locaux de citoyens, d'entreprises et de collectivités progressent de manière significative vers l'objectif de supprimer les déchets dans notre société.

ÉTUDE DE CAS #7



Juin 2016

L'HISTOIRE DE PARME

L'exemple concret d'une transition de la gestion traditionnelle des déchets vers le zéro déchet en seulement 4 ans. Les clés de leur succès : volonté politique, implication de la société civile et une stratégie axée sur la réduction des déchets résiduels.

Parme est une ville du Nord de l'Italie, dans la région de l'Emilie-Romagne. Connue pour sa gastronomie et sa qualité de vie, la région est celle où l'on produit le plus de déchets en Italie, avec 636 kg de déchets par habitant en 2014. C'est environ 150 kg de plus que la moyenne italienne, et 160 kg de plus que la moyenne de l'Union européenne. La région recycle seulement 58,2 % des déchets municipaux, ce qui signifie que 274 kg par habitant par an sont toujours envoyés en décharge ou en incinération, alors que la moyenne européenne est de 259 kg. Heureusement, la situation est en cours d'évolution, et la ville de Parme mène la transition vers le zéro déchet dans la région.

Avant 2013, la ville de Parme et ses 190.284 habitants n'était pas dans une meilleure situation que le reste de la région : le taux de collecte séparée stagnait autour des 45 % depuis des années et la production de déchets était particulièrement élevée. Cette situation avait entraîné la Province de Parme et la Région à proposer la construction d'un incinérateur d'une capacité de 180.000 tonnes de déchets municipaux par an pour 2013.

La mobilisation citoyenne

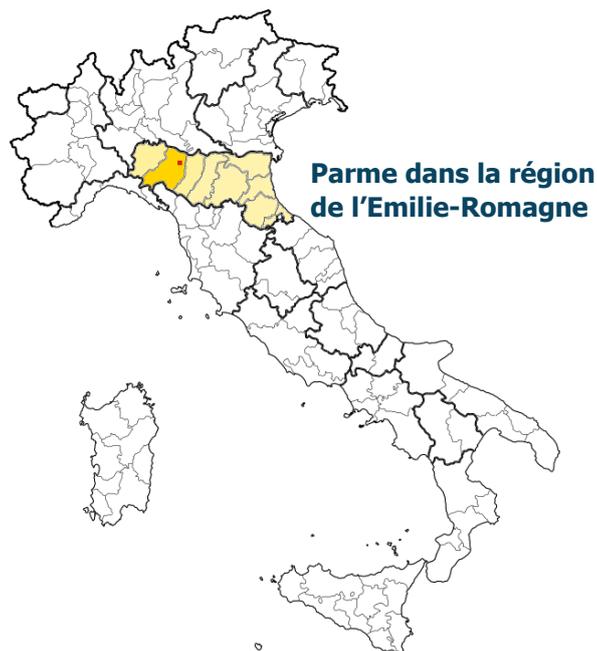
La proposition de construire un incinérateur a suscité des inquiétudes parmi les habitants, surtout de la part de l'association locale Gestione Corretta Rifiuti e Risorse (GCR : Bonne gestion des déchets et des ressources). En plus de sensibiliser la population aux problèmes que pouvait poser le projet d'incinérateur à Parme, GCR a activement réclamé des alternatives et l'adoption d'une stratégie zéro déchet, zéro gaspillage pour la ville.

Grâce à cette mobilisation citoyenne, la question d'un nouveau modèle de gestion des déchets est devenue centrale lors des élections municipales de 2012. GCR a organisé plusieurs débats pour confronter les positions des candidats sur le modèle de gestion de déchets, ce qui a marqué un tournant : ces derniers étaient ainsi contraints de clarifier leur position sur la construction de l'incinérateur.

Une nouvelle équipe dirigeante pour Parme

L'ancien maire, pro-incinérateur, ne fut pas réélu, laissant la place à un nouveau maire, chargé de stopper le projet d'incinérateur et de faire de Parme une ville zéro déchet. Afin d'impliquer la société civile dans la gestion des déchets à Parme, le nouveau maire nomma au poste d'adjoint en charge de l'environnement un ancien militant de GCR, Gabriele Folli.

Malgré l'engagement des élus, les travaux de construction de l'incinérateur étaient déjà très avancés et le coût des compensations prévues en



cas d'abandon rendait impossible l'arrêt pur et simple du projet. Aldo Caffagnini, membre de GCR, résume la situation par ces mots: "Nous avons perdu la bataille pour l'arrêt de la construction de l'incinérateur, mais nous avons certainement gagné

la guerre, en réussissant à transformer le système et en prouvant que l'on n'a pas besoin de l'incinération si l'on met en place une stratégie zéro déchet".

Une fois en place, les élus locaux commencèrent à concevoir une stratégie zéro déchet pour Parme. Elle fut élaborée grâce à un processus impliquant réunions publiques et consultations citoyennes, qui a permis de rassembler des données pour

concevoir un meilleur système. Certaines de ces réunions furent spécialement destinées aux communautés non italophones.

"Nous avons perdu la bataille pour l'arrêt de la construction de l'incinérateur, mais nous avons certainement gagné la guerre, en réussissant à transformer le système"

Premières mesures

En novembre 2012, Parme collectait séparément 48,2% de ses déchets municipaux, principalement en points d'apport volontaire. La collecte en porte-à-porte était peu utilisée et dans la plupart des quartiers de la ville, les biodéchets n'étaient pas collectés séparément. Les coûts d'élimination étaient très élevés, tandis que les revenus du recyclage étaient très bas. En dépit d'une collecte séparée légèrement plus performante que la moyenne italienne, de nettes améliorations restaient possibles.

Comme d'autres villes, Parme a initié sa stratégie zéro déchet grâce à la mise en place d'une collecte en porte-à-porte

et d'une collecte séparée des déchets organiques.

La transition a été amorcée dans le centre historique, avec l'intention de l'étendre progressivement à toute la ville. Bien que cela soit inhabituel d'initier la démarche par le centre-ville, la mise en place de la collecte des biodéchets fut ensuite utilisée comme levier pour repenser tout le système de collecte. Un an et demi plus tard, tous les quartiers collectaient séparément quatre flux de déchets en porte-à-porte (bio-déchets, papier et carton, emballages légers et déchets résiduels).

La collecte en porte-à-porte a été accompagnée de la séparation, via deux collectes différentes, du flux de verre et de celui des emballages légers, plastiques et

métaux. Il est en effet largement répandu en Italie de collecter ces deux flux ensemble pour assurer l'optimisation économique et opérationnelle du système.

Au cours de ces premières étapes, la mairie a réussi à ce qu'Iren, la société en charge de la gestion des déchets, s'implique dans la transformation du modèle de collecte de la ville.

Bien qu'Iren soit propriétaire de l'incinérateur, et que la société gérait les déchets municipaux de Parme avant le tournant vers le Zero Waste, la collectivité a réussi à mobiliser et impliquer les employés locaux dans sa stratégie zéro déchet. Ceci contraste avec d'autres villes gérées par Iren, qui montrent qu'en l'absence de volonté politique, les résultats se font encore attendre.

Collecte séparée

	Bio-déchets	Papiers et cartons	Bouteilles, canettes et briques	Déchets résiduels
Zones résidentielles				
	2 fois par semaine	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire
Centre-ville				
	3 fois par semaine	Hebdomadaire	Hebdomadaire	2 fois par semaine
				

Dès 2014, les habitants de Parme ont vu leurs déchets collectés en porte-à-porte. Le fréquence de collecte est modulée suivant la densité de la population du quartier. Les bio-déchets et les déchets résiduels sont collectés plus régulièrement en centre-ville que dans les zones résidentielles. Dans la périphérie, les seaux tendent à être remplacés par des poubelles à roulettes plus grandes de 120 litres, tandis que dans le centre-ville, les déchets résiduels sont collectés dans des sacs de 50 litres.

La deuxième grande différence concerne le moment de la collecte. Elle est effectuée la nuit dans le centre ville, tandis

que dans les zones résidentielles les déchets sont collectés le matin.

Les déchets verts et le verre sont ramassés dans des points d'apport volontaire. Si les déchets verts étaient déjà collectés de cette façon dans les zones peu denses, ces points d'apport ont permis la mise en place de la collecte du verre séparée de celle des emballages légers. La collecte multimatériaux du verre avec les plastiques et métaux pratiquée auparavant générerait quelques difficultés : une plus grande confusion pour les usagers (et donc plus d'erreurs de tri), la nécessité d'un tri après collecte (qui induisait

plus de coûts que de revenus), et des coûts accrus de transport.

Evidemment, tout changement dans les systèmes de collecte présente des défis et les procédures doivent parfois être optimisées. A Parme, les agents de la collecte séparée et une brigade environnementale s'assurent que les collectes sont faites de façon adéquate. Les problèmes induits par le nouveau système - comme le type de sac à utiliser et l'heure de la collecte - se sont réduits de façon significative en peu de temps. Un contrôle léger reste nécessaire. Il est opéré par la société de gestion des déchets et les agents de terrain qui, par ailleurs font un retour aux citoyens.



Funérailles du dernier point d'apport volontaire de rue. © Ville de Parme 2014.

Tarification incitative

Un autre changement fondamental récemment apporté à la gestion des déchets est l'introduction d'une tarification incitative selon laquelle les foyers payent en fonction des déchets qu'ils produisent. Ce système instaure une redevance financière proportionnelle aux déchets générés par chaque ménage.

Le tarif pour chaque ménage est composé de deux éléments principaux : une part fixe fondée sur le nombre de personnes du foyer et la superficie de l'habitation, et une part variable qui dépend essentiellement de la production de déchets résiduels (comptabilisée en fonction du nombre de collectes réalisées par ménage) et du compostage domestique.

La part fixe couvre déjà un montant minimum par ménage pour la collecte des déchets résiduels, ce qui vise à la fois à couvrir les coûts fixes de la gestion des déchets et à prévenir des dépôts sauvages. Les ramassages supplémentaires sont facturés (0,7€ par sac de 50 litres, 1,4€ par seau de 40 litres, et 4,2 € par poubelle à roulette de 120 litres). En matière d'incitation positive, les ménages obtiennent une réduction de 12% de leur redevance s'ils pratiquent le compostage domestique. Les foyers utilisant des couches ne sont pas facturés pour les ramassages supplémentaires.

Après l'introduction de ce système, **la collecte des déchets résiduels a fortement diminué, et à chaque collecte, 25% seulement des habitants sortent leur poubelle pour le ramassage.**

Un système flexible

Le conseil municipal a introduit deux éléments de flexibilité à la collecte en porte-à-porte, les Eco-stations et l'Eco-wagon. Ils complètent le système de collecte en porte-à-porte pour l'adapter davantage aux besoins spécifiques des citoyens.

Les éco-stations

L'éco-station est un petit kiosque muni de huit fenêtres (quatre de chaque côté) où les recyclables et les déchets résiduels peuvent être laissés tous les jours 24h/24 de telle sorte que ceux qui doivent sortir leurs déchets pour le ramassage à des heures différentes puissent le faire.

Le système est informatisé et est accessible uniquement avec une carte utilisateur. Les recyclables sont collectés gratuitement, tandis que les déchets résiduels sont soumis à 0,7€ les 40 litres, le même tarif que pour une collecte en porte-à-porte qui sont automatiquement ajoutés à la redevance annuelle. Dans le kiosque, 8 grandes poubelles à roulettes sont collectées tous les jours.



Une Eco-station. ©GSA Igiene Urbana

Au début de l'année 2016, il y avait 4 éco-stations situées dans la périphérie de Parme. Quatre autres seront installées d'ici la fin de l'année 2016.

L'Eco-wagon

L'Eco-wagon circule dans le centre historique comme un bus avec un itinéraire et des arrêts. Les citoyens sont informés en amont afin de savoir à quel moment sortir leurs déchets. Il circule seulement les jours où il n'y a pas de service de collecte.

L'éco-wagon s'arrête soit pour une demi-heure soit pour deux heures à chaque arrêt et reçoit deux types de déchets : les déchets résiduels et les emballages légers (plastiques et métal). Dans le centre, ce sont en effet les flux qui restent collectés individuellement au sein de chaque foyer, car pour le reste, de grandes poubelles sont mises à dispositions pour l'ensemble de la copropriété. Ainsi, une certaine flexibilité est possible au sein de chaque immeuble résidentiel.

Les sacs de déchets résiduels sont également facturés 0,7 euros par un code identifiant le propriétaire de chaque sac.

Les Eco-wagons visent aussi à mieux expliquer la collecte séparée aux citoyens et à diffuser l'information sur la gestion des déchets.

Flyer avec la route et horaires de l'Eco-wagon

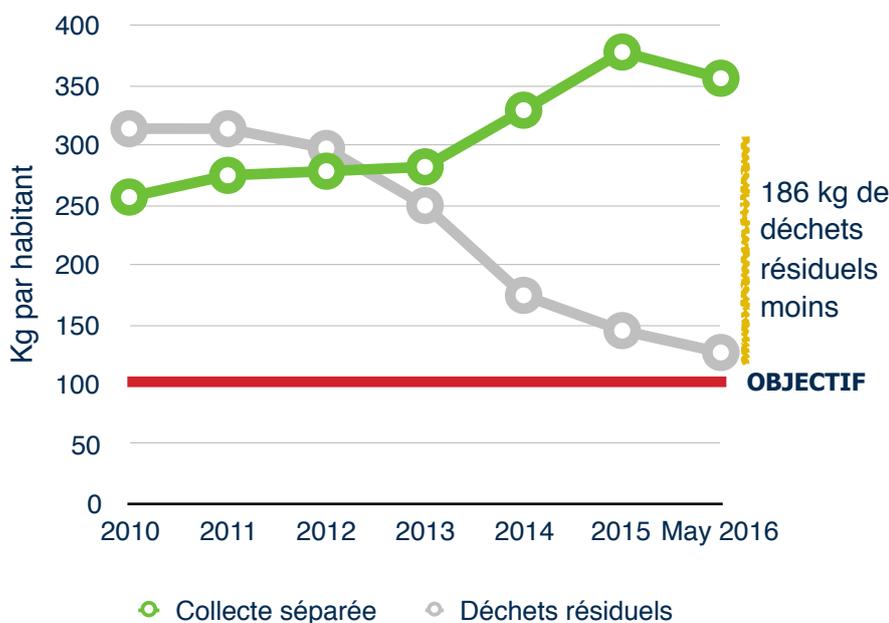
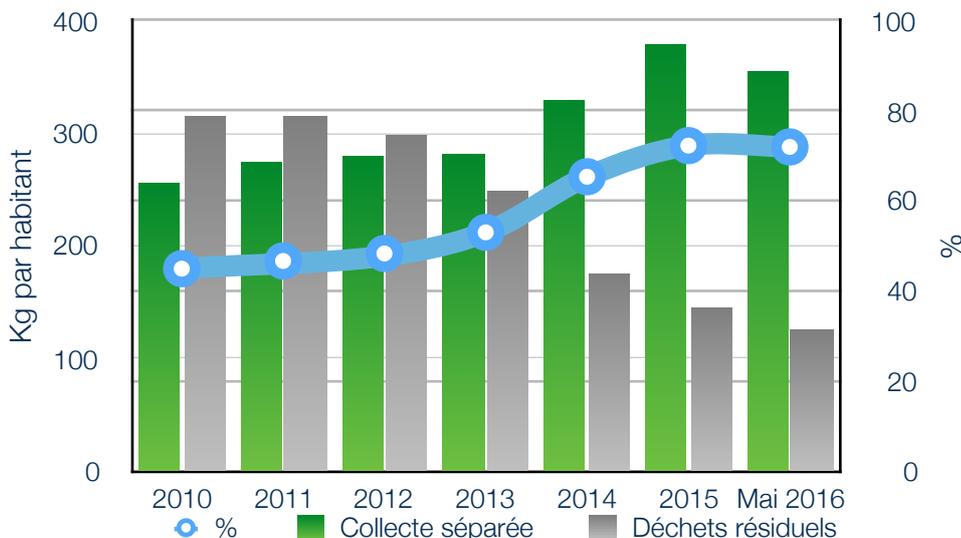
Même si les Eco-wagons offrent une certaine marge de flexibilité, ils ne représentent qu'une faible proportion de la quantité totale des déchets collectés de la ville (moins d'1% de la collecte totale de Parme).

Ils n'étaient pas prévus initialement, mais après les premières mesures, ils ont été proposés dans le but de rassurer la population en particulier vis-à-vis des méfiances sur la collecte en porte-à-porte. Ils permettent aussi d'accompagner la transition.

Résultats

Les résultats de Parme sont remarquables à tous les points de vue. En seulement 4 ans, Parme a réussi à réduire sa production totale de déchets de 15% et à augmenter significativement sa collecte séparée, passant de 48,5% en 2011 à 72% en 2015. Les déchets résiduels ont ainsi baissé de façon significative, de 313 kg/hab/an en 2011 à 126 kg par/an en 2015, soit une réduction de 59% en 4 ans.

COLLECTE SÉPARÉE DES DÉCHETS À PARME 2010-2015



Il faut noter que la tarification incitative a été introduite seulement dans la seconde moitié de 2015 et sa mise en place reste donc récente. L'objectif du conseil municipal pour fin 2016 est de réduire à moins de 100 kg le taux de déchets résiduels par habitant et d'atteindre 80% de collecte séparée.

Les données agrégées des 5 premiers mois de 2016 suggèrent une baisse supplémentaire des déchets résiduels et de la production totale de déchets, atteignant respectivement 126 et 497 kg par habitant.

Recycler non seulement plus mais mieux

La nouvelle collecte séparée s'est révélée être un succès, non seulement du fait des résultats mentionnés ci-dessus, mais aussi parce qu'elle est parvenue à réduire notablement la contamination dans chaque flux de déchets, aboutissant à des gisements de meilleure qualité. Les impuretés des emballages légers collectés sont tombés à 7%, le papier et le carton varient entre 1 et 2%, le verre entre 1 et 3% et les bio-déchets entre 3 et 5%. Cela permet un recyclage de qualité, une condition essentielle pour toute économie qui se veut circulaire.

Le Zero Waste comme logique économique

Le nouveau système de gestion des déchets de Parme n'est pas seulement bénéfique du point de vue environnemental, mais aussi il a permis aussi une réduction des coûts globaux de 450.000 €.

Les coûts de la collecte ont augmenté avec l'introduction d'une nouvelle catégorie de tri et la collecte en porte-à-porte, entraînant des coûts de main d'oeuvre plus élevés. En revanche, les revenus de la vente de matériaux de bonne qualité issus du recyclage ont bondi de 0,8 € millions en 2013 à 1,3 € millions en 2014, et les coûts annuels de l'élimination des déchets ont été réduits à presque 3,5 millions d'euros. Une fois encore, en comparaison avec le traitement traditionnel des déchets, les stratégies zéro déchet permettent une réduction des coûts à la fois pour les collectivités et les citoyens.

	2013	2014	Différence
Collecte et transport des déchets résiduels	5 300 099	6 868 191	1 568 092
Traitement des déchets résiduels	9 050 214	5 563 844	- 3 486 370
Collecte séparée	14 063 648	15 049 744	986 096
Traitement et recyclage	1 957 782	2 752 128	794 346
Revenus du recyclage	- 805 295	- 1 340 000	- 534 705
Balayage des rues et autres services	5 908 646	6 127 451	218 805
TOTAL	35 475 094	35 021 358	- 453 736

Outre les économies, la transition d'une collecte en points d'apport volontaire vers celle en porte-à-porte a notablement accru le nombre d'emplois uniquement pour la collecte, avec une augmentation de 77 à 121 agents en 2015.

Le Zero Waste dans toute la Région d'Emilie-Romagne?

En plus de leur succès à Parme, les militants zéro déchet ont réussi à promouvoir une loi régionale en Emilie-Romagne qui a fixé des normes plus ambitieuses que les normes nationales et européennes (25% de réduction des déchets, 73 % de collecte séparée, et 70 % de recyclage effectif) et a mis en place des incitations pour les villes vertueuses. Ce système de bonus malus pénalise les réfractaires à la démarche.

Le système régional d'incitation a déjà permis à Parme d'obtenir 710.000 euros pour la réduction des déchets résiduels. Elle est ainsi la seule capitale de Province en Emilie-Romagne à bénéficier de ce programme. A Parme, les activistes aussi bien que l'équipe municipale sont confiants dans le potentiel de cette loi et l'exemplarité de Parme qui devraient permettre la diffusion de la démarche Zero Waste dans l'ensemble de la région, et ce malgré la politique pro-incinération des autorités régionales.

Les progrès continuent

Après ces progrès impressionnants, Parme veut continuer à s'améliorer. La ville pense atteindre les 80% de collecte séparée et passer en dessous des 100 kg de déchets résiduels d'ici fin 2016, mais elle a encore beaucoup de nouvelles idées, de plans et d'objectifs :

- Un nouveau centre de réutilisation a ouvert à proximité d'une déchetterie fin avril 2016. Ainsi les objets, avant d'être déposés à la déchetterie, pourront être amenés dans ce centre dans le but de leur donner une nouvelle vie tout en créant des emplois locaux et en permettant des actions de sensibilisation.
- La collecte des déchets résiduels pourrait évoluer vers un système davantage sur demande, pour optimiser le transport.
- Les déchets verts et le verre pourraient être collectés sur le trottoir, avec la possibilité de faire de la collecte des déchets verts un supplément (donc facturé), du service de base fourni.
- Une des garderies d'enfants de la ville va commencer à utiliser des couches lavables en 2016, avec l'objectif d'étendre cette pratique au reste des centres et de promouvoir les couches lavables dans la ville entière.

Ecrit par
Ferran Rosa,
Zero Waste Europe
Juin 2016

Traduction:
Sidonie Blanchard, Laura Châtel,
Manon Cuillé et Juliette Reffé.



Zero Waste Europe gratefully acknowledges financial assistance from the European Union. The sole responsibility for the content of this publication lies with Zero Waste Europe. It does not necessarily reflect the opinion of the funder. The funder cannot be held responsible for any use that may be made of the information contained therein.

Sources:

Ville de Parme (www.comune.parma.it)

Iren (www.irenambiente.it)



Pour plus d'information, visitez :
www.zerowasteurope.eu
www.facebook.com/ZeroWasteEurope

Ou contactez:
info@zerowasteurope.eu
Twitter @zerowasteurope